

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon



COMMUNIQUE DE PRESSE

**EUROPACORP
ANNONCE L'ENREGISTREMENT DE SON DOCUMENT DE BASE
AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
DANS LE CADRE DE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE**

Paris, le 30 mai 2007 :

EuropaCorp, producteur et distributeur d'œuvres cinématographiques et l'un des tout premiers studios de cinéma indépendants en Europe, annonce aujourd'hui l'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (AMF) de son document de base sous le numéro I.07-086 en date du 30 mai 2007, dans le cadre de son projet d'introduction en Bourse sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

L'admission des actions EuropaCorp aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris devrait intervenir prochainement en fonction des conditions de marché et sous réserve de la délivrance par l'AMF d'un visa sur le prospectus relatif à cette opération. L'enregistrement du document de base est la première étape du processus d'introduction en Bourse envisagé par EuropaCorp, opération qui devrait lui permettre de consolider son profil et sa visibilité ainsi que d'accélérer son développement à l'international.

A propos d'EuropaCorp

Un studio verticalement intégré

Bâti sur le modèle imaginé par Luc Besson et Pierre-Ange Le Pogam, EuropaCorp a structuré son activité autour du concept de « studio verticalement intégré » : cette organisation assure à EuropaCorp la maîtrise de tous les stades du cycle de production et de distribution de ses films et lui permet d'imposer ses standards de qualité à l'ensemble des étapes de conception et de commercialisation d'un film, tout en optimisant la rentabilité des capitaux investis.

Une véritable visibilité à l'international

Elément clé de la stratégie d'EuropaCorp, la ligne éditoriale adoptée par le Groupe accorde une part très importante à l'international. En particulier, EuropaCorp a su s'illustrer à l'étranger au travers de succès comme *Danny The Dog*, *Le Transporteur 2* ou encore plus récemment *Arthur et les Minimoys*.

EuropaCorp réalise aujourd'hui une part importante de son activité à l'international (41% du chiffre d'affaires des deux derniers exercices), proportion qui positionne le Groupe non seulement comme un acteur de référence en Europe mais également comme l'un des seuls studios de cinéma français doté d'une véritable visibilité à l'international.

Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada et au Japon

Une dynamique de production forte, des projets ambitieux

EuropaCorp fait actuellement partie des producteurs les plus dynamiques en France, avec 45 films produits ou coproduits depuis 1999, sortis en salles au 31 mars 2007 et qui figurent aujourd'hui à son catalogue. EuropaCorp se distingue également par le caractère ambitieux de ses productions qui comprennent à la fois des comédies (saga des *Taxi 2 à 4*), des films d'action (*Ne le Dis à Personne*, *Banlieue 13*), des films de genre (*Quand j'étais chanteur*, *Trois Enterrements*) mais aussi un film d'animation (*Arthur et les Minimoys*).

Une croissance soutenue et rentable

Rentable dès le démarrage de son activité en 1999, EuropaCorp a, au titre de l'exercice clos au 31 mars 2007, publié un chiffre d'affaires consolidé de 158,7 millions d'euros pour un résultat net consolidé de 8,2 millions d'euros.

Mise à disposition du document de base

Le document de base enregistré par l'AMF le 30 mai 2007 sous le numéro I.07-086 est disponible sans frais et sur simple demande auprès de la société EuropaCorp, 137, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de la société EuropaCorp (www.europacorp-investors.com).

Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur la rubrique "Facteurs de risques" du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions EuropaCorp dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions EuropaCorp n'est faite, ni ne sera faite, en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur un prospectus composé du document de base, objet de ce communiqué et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF.

Les actions d'EuropaCorp ne pourront être vendues aux États-Unis (tel que ce terme est défini par la Regulation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans ce communiqué aux États-Unis ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente portant sur des actions aux États-Unis. Ce communiqué ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis. Il ne constitue pas une offre de vente d'actions aux Etats-Unis.

Aucune offre publique n'est effectuée au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ces informations sont uniquement destinées aux personnes ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement au sens de l'article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 du Royaume-Uni (l'« Ordonnance ») ou qui sont des personnes visées à l'article 49(1) de l'Ordonnance ou d'autres personnes auxquelles EuropaCorp peut légalement transmettre une invitation ou une incitation à investir conformément à l'Ordonnance.

Contacts

EuropaCorp

Raphaël Durand
Directeur Administratif et Financier
investors@europacorp.com

NewCap.

Agence de communication financière
Pierre Laurent / Axelle Vuillermet
Tél. : 01 44 71 94 94
Fax : 01 44 71 94 90
europacorp@newcap.fr